

MÉMO-TRI

EMBALLAGES à TRIER EN VRAC, INUTILE DE LES LAVER

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

À TRIER

BIEN VIDER, SANS RINCER

Bouteilles, pots et bocaux en verre



À COMPOSTER

Déchets verts et déchets de cuisine

Depuis le 1^{er} janvier 2024
tous les bio déchets
doivent être compostés



À JETER

EN SACS FERMÉS

couches, masques, déchets résiduels, etc.



Bouteilles, flacons
et bidons en plastique



Briques alimentaires



Emballages en métal



Journalaux
et magazines *



Prospectus
et catalogues *



Cahiers *



Courriers
et enveloppes *



« NOUVEAU »

Sachets, sacs
et films en
plastique



Barquettes
en plastique



Pots, tubes,
boîtes et autre
emballages en
plastique



Petits emballages
en métal



Emballages
en carton



* à mettre dans une colonne bleue lorsque la commune en est dotée



A jeter ? A trier ?
Téléchargez l'application



Tél. 05 61 91 94 96 - www.cc-coeurdegaronne.fr



Centre
de Garonne